Ville de Tournefeuille

DECISION MUNICIPALE
N° D 23 - 021
1-1

OBJET : **Contrat de prestation pour « Crée ton propre jeu vidéo ! »**

Le Maire de TOURNEFEUILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22-4°et L 2122-23,

VU la délibération en date du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de TOURNEFEUILLE a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article réservé,

CONSIDERANT QUE

Dans le cadre du projet numérique de la ville actuellement en construction, la médiathèque propose à son public de pré-adolescents et adolescents de découvrir les dessous de la fabrication d'un jeu vidéo en créant le leur. Ils développeront ainsi leur créativité, leur capacité à mener un projet à terme et découvriront les métiers de la première industrie culturelle du pays.

DÉCIDE

ARTICLE UN : D'accueillir l'animation « Crée ton propre jeu vidéo ! » le 11 mars 2023 de 14h à 18h pour un public à partir de 10 ans dans la médiathèque.

ARTICLE DEUX : De signer le contrat de prestation de services ci-annexé avec l'Association Ludistart domiciliée chez Lauriane Pace 7 quater rue St-Jean 81000 ALBI.

L'animation « Crée ton propre jeu vidéo ! » est réalisée pour un montant total de 373€ TTC.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte au Conseil Municipal de la présente décision.

La présente décision sera inscrite au registre des Décisions Municipales.

POUR COPIE CONFORME,

FAIT A TOURNEFEUILLE, le 6 mars 2023

Le Maire,
Dominique FOUCHIER

Accusé de réception en préfecture
031-213105570-20230306-D23-021-CC
Date de télétransmission : 13/03/2023
Date de réception préfecture : 13/03/2023

CONTRAT DE PRESTATION

Entre d'une part,

Le Producteur :
Association Ludistart
Chez Lauriane Pace
7 quater rue Saint-Jean
81000 Albi
Siret : 915 257 398 00015
nikiapergis@gmail.com
06 58 27 97 84

Et d'autre part,

L'Organisateur : La Ville de Tournefeuille
3, impasse Max Baylac
31170 TOURNEFEUILLE
Tél. : 05 62 13 21 60
Courriel : marie.cinotti@mairie-tournefeuille.fr
SIRET : 2131055 700 00 13
Code APE : 8411 Z
Représentée par Monsieur Dominique FOUCHIER, Maire de Tournefeuille, en vertu de la délibération en date du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de TOURNEFEUILLE a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

- **Article 1 : Objet**

L'Organisateur accueille la prestation suivante dans le cadre de la programmation culturelle de la Médiathèque du 1er semestre 2023 :

Titre : **Initiation à la création de jeu vidéo**
Type : atelier
Date : 11 mars 2023
Heure : 14h-15h45, 16h-17h45
Lieu : Médiathèque de Tournefeuille
Public : à partir de 10 ans
Gratuit sur réservation

- **Article 2 : Obligation du Producteur**

Le Producteur assurera la responsabilité scientifique et pédagogique de l'animation.

- **Article 3 : Prix de la prestation - droit d'auteur et conditions de règlement**

Les deux ateliers ont une valeur totale de 270€.
Le défraiement de l'intervenant (déplacement) a une valeur de 30€.
L'adhésion à l'association a une valeur de 100€, donnant droit à une remise de 27€.
La facture totale est donc de 373€.

Total à payer en toutes lettres : trois cent soixante-treize euros.

Accusé de réception en préfecture
031-213105570-20230306-D23-021-CC
Date de télétransmission : 13/03/2023
Date de réception préfecture : 13/03/2023
NA

- **Article 4 : Conditions techniques**

Sera fourni par l'**Organisateur** :
Aide d'un bibliothécaire, espaces d'accueil et aménagements nécessaires.

- **Article 5 : Assurances**

L'**Organisateur** et **le Producteur** déclarent avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la prestation dans le lieu de représentation.

- **Article 6 : Annulation du contrat**

Le présent contrat se trouverait annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure.

Fait en deux exemplaires
À Tournefeuille

Le 26/02/2023

Le Producteur

L'Organisateur
Dominique FOUCHIER, Maire

Accusé de réception en préfecture
031-213105570-20230306-D23-021-CC
Date de télétransmission : 13/03/2023
Date de réception préfecture : 13/03/2023